

sera annoncée, au coucher du soleil, par une salve de 21 coups de canon, faite par la batterie de campagne.

A 8 heures, les édifices publics arboreront les couleurs nationales.

Le lundi 15, une nouvelle salve de 21 coups de canon sera faite au lever du soleil.

A 7 h. 30, MM. les fonctionnaires et les officiers de toutes armes se réuniront à l'hôtel du Gouvernement. Ils accompagneront le Commandant Commissaire Impérial, qui, à 7 h. 45, ira prendre la Reine en son palais pour aller avec elle à la messe militaire qui sera célébrée à 8 h. dans la chapelle catholique.

Il sera chanté un *Te Dëum*, pendant lequel on tirera une salve de 21 coups de canon.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la Reine et le Commandant Commissaire Impérial passeront la revue des troupes de la garnison, réunies sous le commandement du plus ancien des capitaines présents à Papeete.

Sa Majesté la Reine et le Commandant Commissaire Impérial rentreront alors au Gouvernement, où ils recevront la visite des chefs indigènes qui auront été invités à assister à la cérémonie religieuse et à la revue.

Sa Majesté sera reconduite en son palais par le Commandant Commissaire Impérial et les fonctionnaires.

A 11 h., un banquet réunira les chefs indigènes dans la fare hau du Gouvernement.

A midi, il sera fait une dernière salve de 21 coups de canon.

A 1 h., jeux publics sur la place du Gouvernement.

A 2 h., régates.

Le programme de ces réjouissances publiques sera publié par les commissions spéciales, qui s'adresseront au Génie pour l'exécution des travaux nécessaires.

A la nuit, l'hôtel du Gouvernement et les établissements publics seront illuminés.

Les troupes de toutes armes recevront une gratification d'une demi-journée de solde.

Une double ration de vin sera accordée aux troupes. Les prisonniers recevront 46 centilitres de vin.

Le 16, à 2 h. après-midi, les courses de chevaux auront lieu sur le terrain des courses.

A 6 h. du soir, grand concours des himene. Des prix seront donnés pour les plus méritants.